

N°15

Mai 2024

smictom-fontainebleau.fr

SMICTOM & VOUS

100% TRI, ZÉRO DÉCHET



ÉDITO

Je suis très heureux de vous retrouver pour ce numéro de printemps 2024. Les premiers mois de l'année ont été riches et animés par un vent de nouveauté : le tri à la source des biodéchets s'est généralisé et c'est une réussite collective ! En effet, vous êtes déjà nombreux à avoir relevé le défi : les réservations de composteurs se sont envolées et les bornes d'apport volontaires se remplissent rapidement. Bravo et merci ! Cette mobilisation démontre le dynamisme et l'engagement de notre territoire et de ses habitants en faveur de la transition écologique. Toutefois, je le dis souvent, trier ne suffit plus. La priorité doit être de diminuer la quantité de nos déchets : réduire le gaspillage alimentaire avant de composter, limiter les emballages plutôt que de les recycler, favoriser l'achat de seconde main au lieu du neuf... La surproduction et la surconsommation de vêtements, notamment, sont effarantes. Chacun a un rôle à jouer : l'Etat en adoptant définitivement la loi contre la fast-fashion, et les citoyens, en adoptant des modes de consommation plus responsables. En 2023, le SMICTOM créait www.lasolutioncestvous.fr, site dédié à la prévention des déchets pour accompagner le plus grand nombre dans ce changement de paradigme. En 2024, c'est un nouveau programme de prévention des déchets que lance le syndicat. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Vous trouverez toutes les explications dans ce numéro. Je ne peux conclure qu'en saluant une fois de plus la mobilisation exceptionnelle des citoyens et citoyennes (plus de 1000 participants)

Grâce à vous, les biodéchets sont transformés en chaleur, en énergie et en engrais !

ainsi que des partenaires et acteurs locaux qui font le succès de l'opération Forêt Belle. Merci à tous, cette 6^{ème} édition a permis de collecter 3,5 tonnes de déchets et 2,5 tonnes d'encombrants ; en diminution certes, mais encore trop présents dans notre environnement. Je vous donne rendez-vous lors des

événements de printemps organisés dans nos communes, elles aussi engagées dans la transition écologique de notre territoire (en page 4). Bonne lecture,

Pascal GOUHOURY
Président du SMICTOM
de la Région de Fontainebleau

*Nos déchets
ressources !*



UN NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

PRÉVENTION DES DÉCHETS, KÉSAKO ?

La prévention des déchets a été introduite dans la loi française dès 1975. Elle consiste à réduire la quantité et/ou la nocivité des déchets, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation des biens et des produits.

• Contexte réglementaire de la prévention

En 2004, un premier Plan national de prévention de la production de déchets a vu le jour. À partir du 1^{er} janvier 2012, les programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) sont devenus obligatoires pour les collectivités en charge de la collecte des déchets.

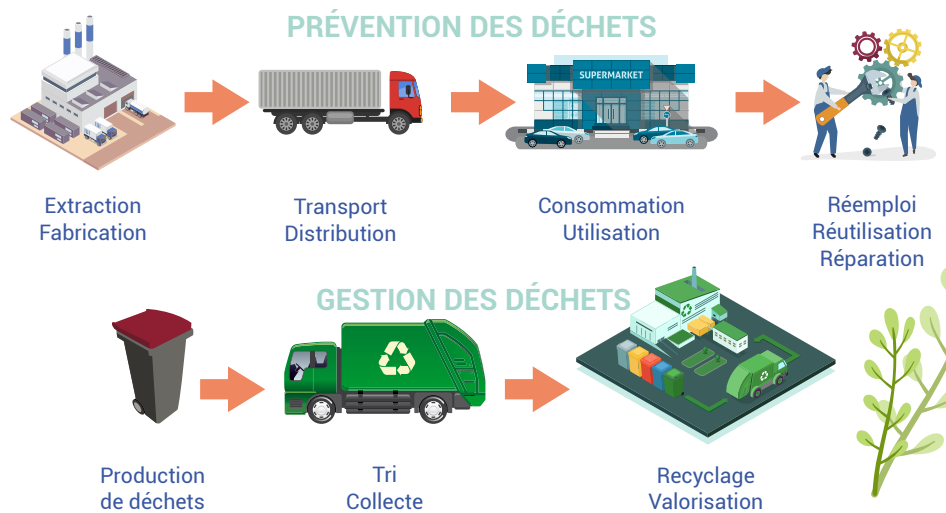
Puis en 2015, la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte intègre dans la politique de prévention des déchets, la transition vers l'économie circulaire : repenser le modèle économique actuel « fabriquer, consommer, jeter » en un modèle circulaire.

En 2020, ces mesures sont renforcées par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire qui fait de la prévention et de la gestion des déchets un enjeu prioritaire.

• Le SMICTOM et la prévention des déchets

Dès 2010, le SMICTOM lance son 1^{er} Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD).

Les périmètres de la prévention et de la gestion des déchets



Renouvelé en 2017 pour une période de 6 ans, le programme s'est décliné autour de 6 axes :

- 1) Sensibiliser à la prévention des déchets
- 2) Réduire les déchets des collectivités
- 3) Renforcer la prévention des déchets verts et la gestion de proximité des biodéchets
- 4) Améliorer les pratiques d'achat
- 5) Promouvoir la 2nde vie des objets
- 6) Améliorer la prévention et la gestion des déchets des entreprises.

Baucoup d'actions ont été menées, notamment la sensibilisation des habitants lors des manifestations locales (une quinzaine par an) et auprès des enfants dans les écoles (en moyenne 150 animations par an), l'animation de défis zéro déchet, l'accompagnement des communes, des écoles et des entreprises

pour une meilleure gestion de leurs déchets, la promotion du compostage (près de 25% de foyers équipés de composteurs), etc.

En 2016, chaque habitant du territoire du SMICTOM produisait 402,93 kg contre 370,13 kg en 2022, soit une réduction de 8 % !

• Un nouveau programme pour le SMICTOM

Afin de poursuivre la dynamique, le 3^{ème} Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est aujourd'hui en cours d'élaboration pour la période 2024-2030. Les axes et les actions seront prochainement définis en concertation avec les élus du territoire, les agents des collectivités et les acteurs locaux de la prévention et de la gestion des déchets.

LE BILAN

#forêt
poubelle

- Plus de 1000 participants,
- Près de 6 tonnes de déchets ramassés dont :
 - > 2,22 tonnes d'ordures ménagères,
 - > 880 kg de verre,
 - > 400 kg d'emballages
 - > 2,5 tonnes de déchets encombrants.

Si nous constatons une diminution des volumes d'encombrants, les déchets diffus restent très présents notamment sur les accotements !

Tous les déchets ont été triés et valorisés dans les bonnes filières. Encore bravo et merci à tous les partenaires et participants.

À l'année prochaine pour une #FORÊTBELLE !



FOCUS SUR NOS BIODÉCHETS



DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, trier ses biodéchets est devenu un geste essentiel !

Que ce soit en pratiquant le compostage dans nos jardins ou dans les espaces verts de nos résidences, chaque action compte pour diminuer notre impact sur l'environnement. Pour ceux qui ne peuvent pas composter, des bornes d'apport volontaire ont été implantées pour déposer les déchets alimentaires.

Le 1^{er} bilan de la collecte est très encourageant avec près de 35 tonnes collectées depuis le début de l'année. Pour rappel, 80 bornes ont été déployées sur l'ensemble du territoire du SMICTOM !

Une seconde phase d'implantation aura lieu dans le courant de l'année, notamment dans les zones les plus denses.



Borne d'apport volontaire pour les déchets alimentaires



Le centre de tri qui accueille nos biodéchets nous félicite pour la qualité du tri qui est globalement très bonne.

Nous rappelons toutefois de :

- > **ne pas déposer de sacs en plastique**
- > **ne pas déposer de déchets de jardin** (tontes de pelouse, branchages, etc.)
- > **ne pas déposer d'emballages** type bouteilles, canettes, cartons...

Pour accompagner ce nouveau geste : un kit* composé d'un bioseau, d'un lot de sacs kraft et d'un mémo tri est disponible à l'accueil de votre mairie après avoir répondu au questionnaire en ligne : <http://bit.ly/3tHln0t>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet <https://www.smictom-fontainebleau.fr/la-collecte/les-dechets-alimentaires/>
*dispositif adapté pour la ville de Fontainebleau

COMPOSTER, C'EST GAGNER !

LA SOLUTION LA PLUS VERTUEUSE !

Dans nos communes, nos jardins ou avec nos voisins, le compostage est une solution simple, efficace et accessible au plus grand nombre, même en centre-ville ou en habitat collectif.

Le compostage des déchets organiques peut réduire la consommation d'engrais chimiques, contribuer à rétablir la fertilité des sols et améliorer la rétention d'eau et l'apport de nutriments aux plantes.

Le compostage de proximité est le moyen le plus écologique et économique de répondre à la réglementation puisqu'il permet la valorisation sur place des déchets alimentaires et le retour à la terre de la matière organique.

Cela signifie aussi moins de transport et moins d'incinération.

Depuis le mois de septembre 2023, la distribution de composteurs a plus que doublé par rapport aux années précédentes.

Comme pour le tri des emballages il y a 30 ans, la pratique du compostage

s'inscrit progressivement dans nos habitudes. Avoir un composteur chez soi fera bientôt partie de notre quotidien à tous !

Comment obtenir un composteur ?

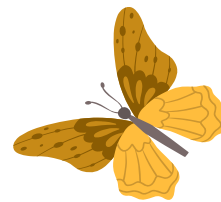
Le SMICTOM en propose à moitié prix avec la livraison et le montage gratuits.



400 L - 32 €
78,5 cm X 78,5 cm



800 L - 39 €
100,5 cm X 100,5 cm



400 L - 25 €
74 cm X 74 cm

600 L - 33 €
80 cm X 80 cm

Que vous soyez un particulier, une entreprise, une association, ou encore une école... le SMICTOM peut vous conseiller dans votre pratique : fini les mauvaises odeurs et le compost tout sec au fond du jardin !
Contactez-nous au : **0800 133 895**
(numéro gratuit d'un poste fixe)



BIOSEAU
OFFERT

Le compostage partout et pour tous, et pour vous, c'est quand ?



ACHETER, ACCUMULER, RECOMMENCER

LA CLÉ ? CONSOMMER AUTREMENT...

Le savez-vous ?

100 milliards de vêtements sont vendus chaque année dans le monde. La mode devient de plus en plus jetable et son impact sur l'environnement et les ressources naturelles est toujours plus néfaste. C'est ce qu'on appelle la fast-fashion (mode rapide et éphémère).

La fast-fashion est l'une des industries les plus polluantes au monde :

- La culture de coton est très gourmande en eau et nécessite beaucoup de traitements chimiques.
- Des matières majoritairement non renouvelables et pétro-sourcées sont utilisées dans la fabrication de vêtements (polyester, nylon, acrylique...).
- Les teintures nécessitent beaucoup de produits chimiques.
- Une importante quantité de déchets est issue de ces productions.
- Le textile est à l'origine de 35% des

rejets dans les océans sous forme de micro-plastique.

• Au-delà de l'impact environnemental, l'impact social est également fort (absence de couverture sociale, salaires très bas, conditions de travail déplorables...).

La clé ? Consommer autrement...

- Faire l'inventaire de ce qu'on possède pour ne plus avoir l'impression de manquer de vêtements.
- Mieux se connaître et prendre le temps avant d'acheter.
- Déjouer les pièges du marketing, soldes/promotions : est-ce un achat utile ?
- Acheter durable, de meilleure qualité.
- Prendre soin de ses vêtements, réparer, repriser.
- Acheter d'occasion.



À NE PAS MANQUER...

LES ÉVÈNEMENTS OÙ LE SMICTOM SERA PRÉSENT

Samedi 18 et dimanche 19 mai

- Naturiales

Place de la République - Fontainebleau
De l'assiette au sol

Samedi 25 et dimanche 26 mai

- Fête de la Nature

> Rue Grande - Moret-Loing-et-Orvanne
Compostage
> Centre Anne-Sylvestre (uniquement le 25/05)
Champagne-sur-Seine
Compostage

Samedi 15 juin

- Fête du Village

Place du village - Villecerf
Compostage



Dimanche 16 juin

- Journée verte

Terrain Vlasto
Bourron-Marlotte
Compostage et tri des déchets

Samedi 22 juin

- Fête de la Saint Jean

Plaine de Ravannes
Moret-Loing-et-Orvanne
Pêche aux déchets

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

- Festival Terre Avenir

Stade scolaire - Veneux-Les Sablons
Moret-Loing-et-Orvanne
L'évènement éco-local du SMICTOM !



CONTACT

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Syndicat de collecte des ordures ménagères

Un problème de maintenance, un doute sur les consignes de tri, une question sur la collecte, contactez-nous

0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe

www.smictom-fontainebleau.fr

56 route de Bourgogne

Veneux-Les Sablons

77250 Moret-Loing-et-Orvanne



@smictomfontainebleau

